

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Le Napoléon de Proudhon

Je viens de recevoir les bonnes feuilles du *Napoléon* de P.-J. Proudhon. M. Clément Rochel, qui s'est donné la lourde tâche de mettre en ordre les papiers du célèbre philosophe et d'en publier ce qui est digne de voir la lumière, après *Jésus*, publie *Napoléon*. Il le fait avec beaucoup de clarté et d'érudition, ayant débrouillé le chaos des notes de l'auteur et ajouté à l'œuvre une abondante documentation personnelle.

Qu'est Napoléon, pour l'auteur de la *Justice* ?

D'abord, son portrait physique.

« Courtois peignait Bonaparte, au 18 Brumaire, petit, laid, jaune, cheveux plats, sale, sans rien qui recommandât sa personne que l'impudence, et s'exprimant avec un accent italien tellement fort, qu'il en était inintelligible : « *J'ai avec moi lou Diou de la guerra et de la fortionna !* » Telle était la langue parlée par Bonaparte. Même en 1815, il n'avait pu apprendre à parler le français. En famille, il parlait toujours l'italien. »

Au moral, le portrait n'est guère plus flatté :

« Tous les caractères d'une petite âme : orgueil, vanité, égoïsme profond, absence complète de sentiment humain, mépris des hommes ; corruption précoce, intime, universelle ; charlatanisme, jactance, contradiction, dédain des principes ; prétention à se faire de tout un instrument de règne, les hommes, la société, la patrie, la justice, la vertu, la Révolution, l'ordre, la religion, la papauté, comme la force, le vice, le crime. »

Mais comment se fait-il qu'avec tous ces travers, Napoléon ait pu conquérir l'esprit des Français ? Proudhon donne de ce phénomène une explication curieuse et probante.

« Ce qui a fait de Napoléon un despote, c'est que la nation était réellement, hors une minorité bourgeoise intelligente, *despotique*. Les libertés de 1789 et 1793 étaient des rêves, des utopies ajournées. La nation française ne fut jamais au niveau de ses idées de 89. »

Napoléon, en son âme, réunit à certains moments, toute la vertu et le vice de la nation.

Comme la nation, sortie de 89 et se re-faisant monarchiste, il sent qu'il joue un rôle, qu'il n'est pas lui : de là, sa *pose* continuelle, son verbiage, son charlatanisme.

Hors de ce rôle, hors de la politique, Napoléon aimable, charmant causeur, comme le peuple français.

Tout à tour voltairien et croyant, libérain et puritain, comme le peuple français ; machiavélique et loyal, comme le peuple français ; humain et sanguinaire, économiste et prodigue, comme le peuple français.

Suivre et développer ce parallèle ; montrer l'influence de ce rôle sur l'âme et la conscience de Napoléon, et l'on aura la vérité définitive.

On voit le plan. C'est une histoire sociale que voulait écrire Proudhon. La mort a ar-

rêté sa plume, mais du moins trouvons-nous, dans ses notes, souvent très développées, l'ossature de son histoire.

Remercions M. Brialmont de ne pas nous avoir raconté la bataille de Waterloo à la façon des belges :

« Napoléon était à cheval. Il commande deux tasses de café, en offre une à Soult qui était près de lui. Le café bu, il aperçoit un nuage de poussière. Il prend sa lorgnette et ne voit rien. Soult regarde à son tour et dit :

— Sire, ce sont les Anglais.

— Bien, dit Napoléon. Et il se retourne :

— Dragons ! aux Anglais !

Les dragons partent, et reviennent. Les Anglais avaient disparu, anéantis.

Napoléon redemande deux tasses de café, en offre une à Soult, boit et aperçoit un nouveau nuage.

— Qu'est-ce ? interroge l'empereur.

— Sire, ce sont les Prussiens.

Napoléon se retourne :

— Cuirassiers, aux Prussiens.

Les cuirassiers s'élancent, les Prussiens se dispersent.

Napoléon redemande du café, le boit avec Soult, et pour la troisième fois, aperçoit un nuage poudreux.

— Qu'est-ce encore, Soult ?

— Sire, ce sont les milices brabançonnes.

— Cette fois, prononça Napoléon, nous sommes fichus !

Et il perdit la bataille de Waterloo.

C. R

## Sénat

Séance du 18 mars

Le Sénat adopte une proposition de loi tendant à modifier la loi du 15 août 1889 sur le recrutement, en ce qui concerne les dispositions résultant de la présence d'un frère sous les drapeaux.

L'ordre du jour appelle la suite de la 2<sup>e</sup> délibération sur le projet de loi relatif aux accidents du travail.

Après un échange d'observations entre MM. Boucher, Buffet et Waddington, un amendement de M. Lecour remplaçant dans l'article 5 les mots : « Après approbation par le ministre compétent » par ceux-ci : « En se conformant aux statuts approuvés par le ministre compétent » est adopté.

Les art. 5 et 19 sont adoptés. M. Girard reprend un amendement de M. Garreau demandant qu'au cas de faute inexcusable de la part du patron ou de l'ouvrier, rien ne soit modifié dans la loi actuelle, est repoussé par 196 voix contre 65.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

### Les Institutrices et la bicyclette

L'usage de la bicyclette s'est tellement répandu à notre époque que certaines institutrices, soit pour obéir au caprice de la mode, soit pour aller plus vite, ont adopté ce moyen de locomotion.

On ne pardonne pas facilement à l'institutrice de faire comme tout le monde et celles qui ont voulu se servir de bicyclette et arriver en classe en costume de cycliste ont été vivement blâmées.

Il est probable que l'administration les regarde d'un mauvais œil et leur fera payer

cher un jour ou l'autre leur audacieuse équipée !

A Paris, quelques institutrices qui avaient fait la classe en caleçon de cycliste, furent réprimandées et, dans la discussion qui eut lieu à ce sujet, au conseil municipal de Paris, le directeur de l'enseignement primaire de la ville, fit preuve d'une correction et d'une largeur d'idées peu communes, et il se garda bien d'interdire la bicyclette aux institutrices.

La presse s'empara de la question et on put voir des jugements divers émis à ce propos. Certains journaux témoignaient d'une indignation violente contre ces laïques « ces pelés, ces galeux, d'où nous vient tout le mal » ; d'autres défendaient timidement la bicyclette et réclamaient pour l'institutrice le droit commun, s'appuyant sur cette considération qu'on ne pourrait sans injustice condamner une institutrice qui fait usage de la bicyclette, si d'ailleurs elle s'acquitte de ses fonctions d'une manière irréprochable.

Tel n'a pas été l'avis de plusieurs journaux pédagogiques et l'un d'eux a cru devoir conseiller aux institutrices de ne point faire usage de la bicyclette.

Cette sévérité a sa source dans un sentiment peut-être excellent, mais nous pensons qu'elle est excessive et que dans cet ordre d'idées le mieux est de laisser aux institutrices la liberté de faire ce qu'elles jugeront à propos. De même qu'on ne saurait avoir la prétention de leur prescrire une toilette spéciale ou un chapeau ayant telle ou telle forme, on ne saurait non plus se montrer scandalisé de les voir aller à bicyclette si elles y trouvent leur intérêt ou si elles font des courses à titre de récréation.

Il nous semble que, même dans un village ce qui est permis à telle châtelaine ne saurait être interdit à une institutrice laïque, car ce n'est ni le costume ni la tenue de cycliste qui peuvent rendre une personne ridicule et il est bon de détruire ce préjugé que l'institutrice n'est pas une femme ayant les mêmes droits que les autres.

Parce qu'elle est institutrice on ne saurait lui imposer le célibat par exemple. Pourquoi voudrait-on lui interdire la bicyclette ?

Nous approuvons sans restrictions M. L... qui, dans le *Bulletin de l'Association des instituteurs de la Gironde*, s'exprime ainsi :

« Il est admis que M. et Mme X..., négociants, propriétaires, etc., peuvent faire de la bicyclette pour leurs affaires ; pour quoi M. et Mme Z..., instituteur et institutrice ne se serviraient-ils pas de ce « moyen de locomotion, si bon leur semble » — et surtout s'il y a pour eux un intérêt quelconque ? »

« La crainte du ridicule, diront peut-être quelques esprits en retard et surtout mal intentionnés pour le personnel primaire laïque. »

« Un dernier mot pour répondre à ces « derniers. »

« La bicyclette ne ridiculiserait pas un inspecteur primaire, un instituteur et une institutrice, car ni les uns, ni les autres, nous en sommes certains, ne ridiculiseront la bicyclette. »

Et M. L... a mille fois raison. Il est certain que le personnel laïque a un souci très profond de ses devoirs et que la bicyclette ne saurait avoir aucune influence sur la façon dont les maîtres remplissent leurs fonctions. Qu'elles aillent en bicyclette ou non, nos maîtresses n'en vaudront ni plus ni moins et les attaques dont la bicyclette peut servir de base indiquent surtout une fâcheuse disposition d'esprit contre laquelle

nous devons réagir auprès de l'opinion publique.

Comme M. L... nous demandons pour l'institutrice le droit commun.

UN AMI DU PROGRÈS.

## INFORMATIONS

### La mobilisation de la flotte

Il est certain qu'on travaille dans tous les arsenaux de France à une mobilisation maritime.

L'escadre du Nord attend l'ordre du départ. Les élèves de seconde année du *Borda* vont être nommés aspirants pour compléter les cadres.

Tous les amiraux ont été mandés par dépêche à Paris.

### Conseil municipal dissous

L'*Officiel* publie un décret prononçant la dissolution du conseil municipal de la commune du Bousquet-d'Orb (Hérault).

### Les Alsaciens de Mulhouse

Un certain nombre d'Alsaciens, originaires de Mulhouse, se sont rassemblés à Paris, à l'occasion du centième anniversaire de la réunion volontaire de la République de Mulhouse à la France.

Ils ont voulu que cette date mémorable, qui a consacré la libre réunion à la France de la ville et du territoire de Mulhouse qui, pendant plusieurs siècles, avait conservé son indépendance comme république alliée aux cantons suisses, ne passât pas inaperçue.

Ils ont décidé qu'une médaille commémorative serait frappée à cette occasion et offerte à tous les Français nés à Mulhouse.

### M. de Launay

On signale dans l'Aube la candidature à la députation de M. de Launay, descendant du gouverneur de la Bastille, tué le 14 juillet 1789. Le petit-neveu de cette victime de la Révolution française est, affirme-t-on, patronné par M. Casimir Périer, ancien président de la République !

### Encore des espions

Les agents de la sûreté ont arrêté, dans un café situé près de la porte des Allemands, à Metz, un sculpteur nommé Steilen, sujet suisse et un voyageur, M. Dussard, domicilié à Queuquen, près de Metz, impliqués tous les deux dans une affaire d'espionnage.

Une perquisition a amené la découverte de plans des fortifications et d'autres documents militaires. L'enquête est faite dans le plus grand secret.

### Mme Dreyfus

Nous avons signalé l'envoi par Mme Dreyfus, au ministre des colonies, d'une lettre où elle demande d'être envoyée à l'île du Diable, pour y partager le sort de son mari.

M. Lebon a écarté la demande de Mme Dreyfus, pour les mêmes motifs qui avaient fait écarter déjà les demandes de même nature adressées par elle à ses prédécesseurs.

### Un discours

Le banquet annuel de la chambre de commerce d'Angleterre a eu lieu mercredi.

Au champagne, plusieurs discours ont été prononcés. M. Ritchie, ministre du commerce, a dit que si graves que soient les questions en discussion avec les autres nations, il espère qu'elles seront réglées d'une façon amicale. L'Angleterre, sans être belliqueuse, conservera tous les droits qui lui appartiennent ; il n'y a pas de nation avec



laquelle nous désirions avoir de meilleures relations de bon voisinage et dont nous avons de plus grand désir de respecter les droits que la France, mais il faut que nos droits soient respectés de même manière.

L'orateur croit que la décision de la commission franco-anglaise du Niger satisfiera les commerçants.

**La misère en Italie**

Le *Popolo* annonce qu'à Grottaglie, 2,000 individus ont fait une manifestation hostile au gouvernement, au sujet de la question des impôts. Il ont pénétré dans la mairie, dont ils ont brisé les portes, les fenêtres et les meubles. Il ont laissé, toutefois, les archives intactes. La force armée a réussi à rétablir l'ordre. Treize arrestations ont été opérées.

**Journal saisi**

Le numéro de l'*Extrapost*, de lundi, a été confisqué pour avoir publié des extraits du roman *Paris*, d'Emile Zola.

**Un lot de 100,000 francs**

Le hasard fait singulièrement les choses. On sait que la plupart des blanchisseuses de Paris ne participent pas à leur fête traditionnelle, par raison d'économie. Or, justement, une de celles qui s'abstiennent, a été informée, par le Crédit foncier, qu'elle avait gagné le gros lot de 100,000 francs, au dernier tirage.

**Singulier attentat**

On écrit de Fontainebleau : M. Dupin, gendarme à Lorrez-le-Bocage recevait un colis postal mis à la gare de Montreuil. Au moment où il l'ouvrait, une détonation retentit et une balle alla se loger dans la cloison sans atteindre le gendarme. Le paquet contenait un revolver disposé de telle façon qu'en l'ouvrant le coup partait et le projectile devait atteindre le destinataire. Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur de ce lâche attentat.

**Naufrage d'un vapeur**

On écrit de Leweston : Mercredi matin, un vapeur inconnu a péri corps et bien à la suite d'une collision avec un navire anglais *British Princess*, de Liverpool.

**Eboulement dans une mine**

Un éboulement s'est produit dans la galerie des mines de Bezevet, près Montluçon. Un ouvrier mineur, nommé Millet, âgé de vingt-quatre ans, a été enseveli. Malgré des travaux de déblaiement, son cadavre n'a pas été retrouvé.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Mort à Madagascar**

Nous apprenons la mort de notre compatriote, M. le capitaine d'infanterie de marine Antoine-Louis Lacarrière, du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs malgaches, chevalier de la Légion d'Honneur.

Le capitaine Lacarrière a succombé, le 25 janvier dernier, à Tamtomo. Né en 1856, sorti de Saint-Cyr en 1881, lieutenant en 1883, il était capitaine depuis 1888.

Il était originaire de Gluges, canton de Martel.

**50 DATES HISTORIQUES**

Les élèves de l'enseignement secondaire et surtout de l'enseignement primaire n'ont pas toujours une idée nette des grandes périodes et des grandes dates historiques.

L'enseignement patriotique et l'enseignement civique en souffrent. M. André, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, professeur d'école normale, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors, vient de résumer la vie nationale en 53 tableaux muraux, renfermant 53 grandes dates historiques (Périodes, grands événements intérieurs ou extérieurs).

En les plaçant sur les murs des écoles primaires, des lycées et collèges, des écoles normales, des salles de classe et des salles d'étude, les élèves apprendront l'histoire en quelque sorte à leur insu, sans effort et sans travail.

Un certain nombre de municipalités ont même manifesté le désir de placer ces tableaux muraux dans les salles de mairie, puisqu'ils résument la vie nationale et peuvent servir à l'instruction des citoyens.

Ces tableaux, bien composés établis sur

du parchemin, serviront, de plus, à décorer les salles de classe et les salles de mairie.

Le cadre de chaque tableau est tricolore, et les dates ressortent clairement, même à une distance assez grande.

Prix des 53 tableaux pris chez M. Cueslant, imprimeur-éditeur, rue des Capucins, n° 1 : 5 francs.

**CAHORS**

**TOUS DÉSINTÉRESSÉS !**

Dans un article de tête paru mercredi dernier dans la *Démocratie du Lot* et signé « la Rédaction », un ou plusieurs rédacteurs semblent affirmer que seuls ils sont les amis de l'ordre et du progrès, que seuls ils sont capables de lutter avec désintéressement pour le triomphe de la République.

Nous le croyons volontiers ; mais il ent été, peut-être, plus modeste de ne pas s'adresser soi-même de tels compliments.

« Il n'y a parmi nous personne qui soit « avide de faveurs, s'écrient-ils, il n'y a « que des citoyens libres, des travailleurs, « etc., etc... »

Mais, la *Rédaction* de la *Démocratie* considère-t-elle comme complètement imbécile le public cadurcien ? Nous ne voulons certainement pas prétendre que tous ceux qui se sont groupés autour de M. Bourdin combattent uniquement dans le but de mordre un jour au gâteau promis. Nous ne pouvons rien dire de cette phalange d'admirables républicains qui signent « la Rédaction » ; — ils nous sont inconnus au moins pour la plupart ; mais le public qui n'est pas si naïf que le croit la *Démocratie* prétend que quelques-uns de ceux qui gravitent autour du député éphémère de Cahors, ne sont pas tous aussi désintéressés que cela !

Enfin, la *Démocratie* après avoir fait éloquent appel aux électeurs en faveur de M. Bourdin, nous apprend qu'« avec l'étiquette de républicain il faut avoir l'âme républicaine. »

C'est sans doute pour eux avoir l'âme républicaine que de lutter contre le Gouvernement républicain dans l'ex-*Courrier du Lot* ; c'est certainement avoir l'âme républicaine que de soutenir par la plume et par la parole les candidatures du baron Dufour et du comte Murat !...

C'est là du républicanisme fin de siècle !... Il ne reste plus à M. Bourdin qu'à se prononcer contre les lois scolaire et militaire. Ce sera complet !

**Le triomphe de X...**

L'X... de la *Démocratie* a le triomphe facile.

Ce pourfendeur croit en vérité posséder le monopole du courage.

« Nous sommes simplement bien décidés à ne supporter aucune injure, écrit X... ; M. Cueslant semble l'avoir ainsi » compris ; je l'en remercie et l'en félicite. »

Ce langage quelque peu jésuitique, pourrait être fort mal interprété par le public simpliste et il convient de remettre les choses au point.

Il n'y a pas de milieu, en effet, ou mon premier article était injurieux et dans ce cas on trouvera étrange que le pourfendeur X... n'ait pas mis ses menaces à exécution.

Ou il ne l'était pas et les grands airs bravaches du rédacteur de la *Démocratie*, ne sont que de plaisantes rodomontades.

Et si les rédacteurs de la *Démocratie* ne sont pas introuvables, ce dont je les félicite à mon tour, il y a au *Journal du Lot*, des gens qui ne se déroberont pas davantage.

A. C.

**À la Préfecture**

Avant-hier a eu lieu, à la Préfecture, une petite sauterie organisée à l'occasion de la mi-carême.

Des musiciens du 7<sup>e</sup> de ligne avaient prêté leur gracieux concours. On a dansé, on s'est amusé ; en un mot, la fête a été, paraît-il, très bien réussie.

**Promotions de classes**

MM. Panouze et Lambœuf, commissaires de surveillance administrative des chemins de fer, en résidence à Cahors, viennent d'être promus : le premier de la 2<sup>e</sup> à

la 1<sup>re</sup> classe, et le second de la 3<sup>e</sup> à la 2<sup>e</sup> classe.

Nos félicitations.

**L'horloge de la cathédrale**

Lors de la démolition de l'échaffaudage qui se trouvait devant l'horloge de la cathédrale et à la suite de la chute d'une planche, le mécanisme de l'horloge a été abîmé.

L'horloge ne pourra donc fonctionner pendant quelques jours.

**L'horloge du lycée**

La tour du lycée vient d'être pourvue d'une nouvelle horloge munie de deux cadrans. Ces cadrans, en tôle émaillée, bordés de cuivre doré, sont placés dans les arcatures les plus élevées de la tour ; l'un à l'ouest, pour les services intérieurs du lycée, l'autre au sud-est, de façon à être bien en vue pour les élèves qui viennent des quartiers sud, jusqu'à ce jour moins privilégiés que leurs camarades des quartiers nord, qui, eux, pouvaient profiter des horloges de la caserne, de la cathédrale et de l'hôtel de ville.

**Le marronnier des allées Fénélon**

Le marronnier hâtif des allées Fénélon qui, d'ordinaire, est couvert de feuilles bien avant la fin de février, vient enfin de se décider à entr'ouvrir ses bourgeons.

**Tribunal correctionnel**

Dans son audience de jeudi, le tribunal correctionnel a statué sur les affaires suivantes :

Vagabondage et mendicité. — Marius-Joseph Crouzet, âgé de 30 ans, sans domicile fixe. Il a subi trente-huit condamnations pour vagabondage et mendicité. Pris encore une fois en flagrant délit de vagabondage et mendicité par la gendarmerie de Limogne, le tribunal, en faisant l'application de l'article 270 du code pénal, le condamne à trois mois de prison.

Délit de chasse. — Jean-Pierre Couderc, âgé de 33 ans, de Beauregard, canton de Limogne, qui a chassé en temps prohibé, est condamné à 50 francs d'amende et aux dépens.

Banqueroute simple. — Ambroise Delmas, âgé de 44 ans, épiciier à Goujounac, canton de Cazals, a été déclaré en état de faillite le 13 décembre dernier.

La faillite a été clôturée pour cause d'insuffisance d'actif.

Après l'audition de nombreux témoins, un sévère réquisitoire du ministère public et une excellente plaidoirie de M<sup>e</sup> Martin, le tribunal condamne Delmas à trois mois de prison.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 17 ET 20 MARS 1898

L'Artilleur (Allegro)	Leroux.
La Dame blanche (Ouverture)	Boiseldieu.
La fille de M <sup>me</sup> Angot (Valse)	Lecoq.
Carmen (Fantaisie)	Bizet.
Patrouille Turque	Michaëli.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénélon).

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 17 au 19 mars 1898

Décès

Marmiesse, Anne-Marguerite, épouse Pélaprat, 30 ans, lisseuse, Impasse Dellard Galisque.

Esclasse, Jean, soldat au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 22 ans, célibataire, caserne Besières.

Payssat, Catherine, épouse Vincent, 84 ans, rue du Château, 5.

**Arrondissement de Cahors**

**SAINT-CIRQ-LAPOPIE.** — *Société musicale.* — Nous apprenons avec plaisir, que sur l'intelligente initiative de MM. Abel Cabessut, Gaston Vinel, Isaïe Tardieu et Germain Abbadie, il vient de se fonder dans notre localité, une société musicale, sous la dénomination : *Avenir Saint-Cyrien.*

Nous adressons nos meilleurs vœux de réussite à ces dévoués jeunes gens et nous espérons que dans une prochaine soirée, la nouvelle fanfare se fera entendre et nous procurera ainsi une fort agréable distraction.

*Un groupe d'amateurs.*

**PRAYSSAC.** — La foire n'a pas été importante et les bœufs sont toujours à de bas prix ainsi que les porcs.

Les moutons gras, se vendent environ 60 cent. le kilo.

Les autres, de 12 à 30 fr. l'un.

La volaille, de 2 à 4 fr. 50 la paire, selon qualité et grosseur.

Le blé, s'est vendu entre 20 et 22 fr. les 4/5.

Le maïs, entre 9 et 10 fr. 50 les 4/5.

Les pommes de terre, entre 4 et 6 fr. les 4/5.

**SAINT-MARTIN-LABOUVAL.** — *Le cimetière.* — On nous écrit :

Nous avons dit que nous reparlerions du projet du nouveau cimetière, et que nous expliquerions les motifs pour lesquels il serait urgent d'en établir un nouveau.

Nous ne désirons certes froisser personne, mais cependant nous pensons avoir le droit d'émettre notre opinion et de faire certaines réflexions sur les choses qui intéressent un si haut point toute une localité.

Le cimetière actuel est en très mauvais état, très mal situé et trop petit... Il est en très mauvais état parce que, d'abord, étant trop petit, il ne peut pas être bien entretenu ; en second lieu, il est en remblai (contre-haut) du chemin qui le contourne de l'ouest au sud et du sud-est au nord-est, d'un peu plus de deux mètres. Il tient, du côté du nord, à l'église, dans toute la longueur de celle-ci.

Dans cet état, il en résulte : 1<sup>o</sup> que les cercueils descendus dans les fosses creusées n'arrivent guère, pour la plupart, qu'au niveau du chemin ; 2<sup>o</sup> bien qu'un mur de clôture sépare uniquement le cimetière du chemin, il arrive parfois qu'avec les chaleurs torrides de juillet et d'août, augmentées encore par le souffle assez fréquent à cette époque des vents du midi, certaines exhalations fétides ayant une grande analogie à l'odeur de l'acide sulphydrique, se dégagent, traversant le mur de clôture déjà bien vieux, lui aussi, et se répandent dans l'air d'une telle façon que l'on est parfois obligé de détourner la tête en passant.

Cela n'arrive pas souvent, il est vrai, mais il n'est pas moins vrai que cela arrive quelquefois, ce qui est un motif suffisant pour engager notre municipalité à chercher un nouvel emplacement.

**MOULINBESSOU.** — On nous écrit :

Il y a quelques jours une personne très honorable de notre commune fut mordue par un chat. On reconnut fort heureusement que cet animal n'était pas enragé. Mais les animaux enragés sont de plus en plus nombreux ; ce n'est pas étonnant, vu l'incurie des possesseurs de chiens qui les laissent trop en liberté toutes les nuits et puis qui les sachant mordus ne les abattent pas.

La semaine dernière partait de Lastours, commune de Ste-Croix, une chienne qui avait été mordue et qui néanmoins avait conservé toute sa liberté ! Fort heureusement le nommé Loubradou, Alexandre, l'abattit d'un coup de feu à 9 h. du soir, quand il constata qu'elle lui mordait son chien et celui de son voisin Bonnet, à Meynoud.

Jusqu'à quand la population sera-t-elle mise en émoi par l'incurie des habitants de Lastours commune de Ste-Croix ; car il y a de nombreux précédents.

Il serait grand temps que la municipalité de Ste-Croix prenne des mesures énergiques pour sauvegarder la sécurité de l'humanité.

**PUY-L'ÈVÈQUE.** — *Election.* — Il y aura trois candidats sur les rangs pour l'élection au Conseil d'arrondissement.

La lutte sera vive. Voici la profession de foi de M. le Dr Pénel, candidat républicain.

**MES CHERS CONCITOYENS,**

Sollicité par un grand nombre d'amis de toutes les communes du canton de poser ma candidature à l'élection du Conseil d'arrondissement qui a lieu le 27 mars, je viens vous demander vos suffrages.

Bien que le rôle du Conseil d'arrondissement soit avant tout un rôle d'affaires, il importe que vous connaissiez les opinions politiques de celui qui se présente à vous.

Je suis et j'ai toujours été un républicain sincère, un républicain convaincu, profondément attaché au régime que la France s'est librement donné, et incapable d'une défaillance. Je suis partisan résolu de la politique de marche en avant, de la politique des sages réformes, absolument ennemi de toutes les utopies. Tous ceux qui me connaissent savent combien je suis l'ami du pauvre, je suis d'avis de toujours



chercher à améliorer le sort des malheureux, sans toutefois favoriser la paresse, en enlevant le souci du lendemain.

J'estime que la République doit ouvrir largement ses portes pour recevoir tous les Français, les plis de son drapeau sont assez vastes pour tous les abriter. Mais, si elle tend ses bras aux nouveaux venus, à ses adversaires d'hier, il serait souverainement impolitique pour elle d'en faire des chefs avant de les avoir soumis à une épreuve sérieuse. Je suis partisan de la liberté de penser, d'écrire et de parler, tant qu'elle ne porte pas préjudice au voisin ; de l'égalité absolue de tous devant la loi et devant les charges publiques.

Telles sont, mes chers concitoyens, les opinions politiques de celui qui sollicite vos suffrages.

Les attributions les plus importantes du Conseil d'arrondissement sont : la répartition de l'impôt entre les diverses Communes et le classement et la direction des chemins vicinaux et de grande communication. J'appliquerai tous mes efforts à ce que la répartition de l'impôt soit faite d'une façon équitable entre les Communes, et je me ferai toujours le défenseur des intérêts de notre Canton.

Le réseau vicinal est très avancé dans notre région ; cependant, certaines parties de nos populations sont encore absolument dépourvues de moyens de communication convenables ; les routes n'ont pas été tracées, ou si elles l'ont été, les études traînent depuis des années, et on en trouverait dont le projet date de plus de 20 ans et dont la mise à exécution se fera encore longtemps attendre si on n'y met ordre. Si je suis votre élu, je ferai tous mes efforts pour mettre fin à cet état de choses.

En un mot, si j'ai l'honneur de représenter le Canton de Puy-l'Évêque au Conseil d'arrondissement, je m'appliquerai de mon mieux à défendre vos intérêts. Propriétaire, médecin, vivant continuellement au milieu de vous, je connais tous vos besoins qui, presque toujours, sont aussi les miens, et je ferai tout mon possible pour les satisfaire. La ville de Prayssac, bien que située à l'extrémité du Canton, est en communication constante avec les autres Communes, par ses foires. Ces jours-là, je me tiendrai à la disposition des électeurs pour entendre leurs revendications auxquelles je ferai mon possible pour qu'il soit donné satisfaction.

MES CHERS CONCITOYENS,

Si je suis votre élu, soyez certains que vous aurez pour représentant un honnête homme qui ne transigera jamais avec sa conscience, et un ami dévoué.

Docteur A. PÉNEL.



**ASPERGES ARGENTEUIL**  
Echantillon : 25 cent.  
Avoir gratuits de la Méthode de culture à tout Lecteur du Journal du Lot qui enverra la coupure de cette annonce à M. C. LANSON, Argenteuil (S.-et-O.) 9160  
100 Griffes franco en gare. 660

**Arrondissement de Gourdon**

**VAYRAC.** — Conseil de révision. — On nous écrit :

Jeudi 17 courant, à 2 h. 1/2 du soir, dans une des salles de la mairie, on a procédé aux opérations du conseil de révision sous la présidence de M. Lucien Dauchez, secrétaire général, assisté de M. Caviole, conseiller de préfecture.

M. le préfet n'a pas jugé prudent de se rendre dans un centre essentiellement républicain. Certainement il aurait fait mauvaise figure au milieu des maires foncièrement républicains du canton à la tête desquels se trouvait notre honorable conseiller général M. de Verninac.

M. le maire de Vayrac, entouré de ses collègues, a attendu sur la porte de la mairie l'arrivée des représentants de l'autorité départementale et a salué au nom de Vayrac. A l'issue du conseil il a présenté à M. Dauchez les fonctionnaires de la commune. M. le secrétaire général a excusé M. le préfet. Pas la moindre allusion à la politique, tout c'est passé dans le plus grand calme.

Nous avons remarqué, après le conseil, la présence de MM. de Verninac, sénateur, Vival, député de Figeac, Malvy, conseiller général de Souillac, etc.

**Foire du 17.** — L'une des plus grandes de l'année, tous les marchés étaient abondamment garnis, mais la crise s'accroît toujours, tout fait présager les plus grandes misères. Les bestiaux se vendent à vil prix et les denrées sous la halle atteignent des prix inquiétants.

On cote le froment à 28 fr. l'hect. et les pommes de terre jusqu'à 8 fr. l'hect.

Les paysans sont consternés et ils pensent avec quelque raison que le gouvernement pourrait bien faire quelque chose pour eux.

**LABASTIDE-MURAT.** — La foire du mois de mars, a été exceptionnellement favorisée par un beau temps, mais les affaires ont été peu importantes. Il y a eu bien peu de transactions aux divers foirails. Le grain de toute sorte avait acquéreur. La volaille 0 fr. 50 la livre. Les œufs 0 fr. 05 pièce.

— Vol. — Vendredi soir, pendant que la population de Caniac était à l'église, une femme s'est introduite avec effraction dans un petit magasin, où elle a enlevé 60 fr. M. le juge de paix et la gendarmerie de Labastide s'étant transportés sur les lieux, la personne soupçonnée a été arrêtée.

**GRAMAT.** — La foire de Gramat du 16 mars dite foire de la mi-carême n'a eu cette année que peu d'importance.

Voici les cours :

Moutons et agneaux gras de 0 fr. 50 à 0 fr. 65 le kilo. Bœufs gras de 30 à 35 fr. le quintal ; veaux de 0 fr. 60 à 0 fr. 75 le kilo. Porcs gras 45 fr. le quintal.  
Blé 20 fr. ; avoine 5 fr. 50 à 5 fr. 75 ; seigle 16 fr ; maïs 12 fr. le tout les 4/5.  
Une baisse bien sensible se maintient

toujours sur les bœufs d'attelage, les brebis et les agneaux. Elle préoccupe et inquiète vivement les agriculteurs. Actuellement il n'est pas possible de dire que le gouvernement favorise le paysan.

**CARLUCET.** — *Le dernier chant du coq !* — On nous écrit : Malgré les sages avis du bon Lafontaine, nos braves octogénaires plantent toujours, il ne font même pas que ça : Un sieur X... riche de 80 ans bien sonnés était navré de voir son troisième mariage demeurer stérile alors que la même recette avait fécondé les deux autres.

Il accusait la trop grande disproportion d'âge, ce en quoi il se trompait ; sa jeune femme l'a rendu père la nuit passée.

Il n'est pas d'âge pour les braves.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris**, que nous publions aux annonces.

**La rage chez le chien**

L'approche de la belle saison va rendre plus fréquents les cas de rage ; aussi croyons-nous utile de reproduire les indications des caractères distinctifs de la rage du chien à ses différentes époques et des moyens propres à en prévenir la propagation, fournies par le comité d'hygiène publique de la Charente-Inférieure.

La rage du chien ne se caractérise pas par des accès de fureur dans les premiers jours de sa manifestation, au contraire, c'est une maladie d'apparence bénigne, mais dès ses débuts, la bave est virulente, c'est-à-dire qu'elle renferme le germe inoculable et le chien est alors plus dangereux par les caresses de sa langue qu'il ne peut l'être par ses morsures, car il n'a encore aucune tendance à mordre.

Au début de la rage, le chien change d'humeur, il devient triste, sombre et taciturne, recherche la solitude et se retire dans les recoins les plus obscurs ; mais il ne peut rester longtemps en place, il est inquiet et agité, va et vient, se couche et se relève, rôde, flaire, cherche, gratte avec ses pattes de devant. Ses mouvements, ses attitudes et ses gestes semblent indiquer que par moments il voit des fantômes, car il mord dans l'air, s'élanche et hurle comme s'il s'attaquait à des ennemis réels.

Son regard est changé ; il exprime une tristesse sombre et quelque chose de farouche. Mais dans cet état, le chien n'est nullement encore agressif pour l'homme ; son caractère est ce qu'il était avant. Il se montre docile et soumis pour son maître, à la voix duquel il obéit en donnant quelques signes de gaieté qui ramènent un instant sa physionomie à son expression habituelle.

Au lieu de tendances agressives, ce sont souvent des tendances contraires qui se manifestent dans la première période de la rage. Le sentiment affectueux envers ses maîtres et les familiers de la maison s'exagère chez le chien enragé et il l'exprime par des mouvements répétés de sa langue avec laquelle il est avide de caresser les mains ou les visages qu'il peut atteindre.

Ce sentiment très développé et très tenace chez le chien, le domine assez pour que, dans un très grand nombre de cas, il respecte ses maîtres, même dans le paroxysme de la rage, et pour que ceux-ci, d'autre part, conservent sur lui un très grand empire, même lorsque ses instincts féroces ont commencé à se manifester et qu'ils s'y abandonne.

Le chien enragé n'a pas horreur de l'eau, au contraire, il en est avide, tant qu'il peut boire il satisfait sa soif toujours ardente ; et quand le spasme de son gosier l'empêche de déglutir, il plonge le museau tout entier dans le vase et il mord pour ainsi dire le liquide qu'il ne peut plus avaler.

(A suivre)

**BULLETIN FINANCIER**

Sauf les valeurs internationales qui ont baissé à cause de la décision prise par la commission sénatoriale du budget de procéder à la réorganisation du marché en écartant la proposition de disjonction de l'amendement Fleury-Ravarin, le reste de la cote s'est montré plutôt ferme.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 103,25 ; le 3 1/2 0/0 à 107,07 sans changement.

Le Crédit Lyonnais à 861 et le Comptoir National d'Escompte à 592 n'ont pas varié, le Foncier et la Générale n'ont pas été cotés à terme.

Le Suez clôture à 3495.  
Nos Chemins sont sans changement sur la clôture précédente.

L'Italien finit à 93,75 au lieu de 93,82 ; l'Extérieure recule à 54 13/16 en baisse de 15/16 ; le Turc reste à 21,50 au lieu de 21,72 ; la Banque ottomane a perdu 4 fr. à 546,50 ; le Portugais vaut 19 5/8 et le Russe 3 0/0 1891 97,20.

Rappelons que c'est aujourd'hui samedi 19 courant que la Banque de Paris et la Société Générale recevront les demandes de souscriptions aux obligations 3 1/2 0/0 du Crédit Foncier Egyptien. Les titres émis à 495 remboursables à 515 rapportent 17,50 nets d'impôts par an, payables par semestre. On verse 50 fr. en souscrivant et le reste en une ou plusieurs fois.

**Atelier de Peinture**

**ARSÈNE DELCROS**

Ex-contre-maître de M. Paulin DELCROS, fils

A l'honneur de prévenir MM. les Propriétaires, Négociants et Particuliers, qu'il vient d'établir un atelier de

**PEINTURE, DORURE, VITRERIE**

Rue Nationale, 39 et Place Rousseau

D'après les travaux faits par lui dans notre ville, il se recommande à toutes les personnes soucieuses d'avoir un **travail soigné et de bon goût, aux prix les plus modérés.**

ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS

Depuis 0,20 le rouleau.

**CHOIX DE BAGUETTES D'ENCADREMENT**

Depuis 0,30 le mètre.

**SPÉCIALITÉ DE PEINTURE LAQUÉE**

**PRIME MUSICALE GRATUITE**

**PIANISTES** lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais ; vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano).

**LE COCHER 606**

Première partie

VIII

LES SUITES D'UN DÉMÉNAGEMENT

C'est moi ! cria-t Marie. Vous n'avez besoin de rien, monsieur Levignan ?

Il ouvrit aussitôt.  
— Pardon, ma chère enfant, répondit-il d'une voix émue, j'ai besoin de vous embrasser.

— De grand cœur !... car cela signifie que vous êtes content.

— C'est un palais ici ! observa-t-il en promenant son regard autour de lui.

— Nous avons agi de notre mieux, mais nous n'avons pu ranger ce qu'il y a dans votre caisse, puisqu'elle était fermée.

— Ce qu'il y a, ma jolie curieuse, tenez-vous à le voir ? demanda Levignan en mettant la clef dans la serrure de la caisse.

Puis, lui montrant un paquet :  
— Prenez, ajouta-t-il, et dites-moi si cela est à votre goût.

La jeune fille ne se fit pas prier dépla le

paquet et poussa un cri d'étonnement :

— Du cachemire !... mais il y en a là au moins pour une robe !... et un jolie fichu encore !

— C'est pour vous et pour Cécile, ma chère enfant.

— Oh ! monsieur Levignan, ce n'est pas bien, cela, vous avez dépensé de l'argent pour nous !

— Puisque votre robe était déchirée, il en fallait une pour la remplacer.

— Vous avez donc fait attention à cela ?

— Mais certainement, ne sui-je pas votre ami... votre... meilleur ami ?

— Que vous êtes bon !... et que Cécile va être contente ! Elle dort, la paresseuse, elle est rentrée dans sa chambre pendant que nous travaillions.

— Tu te trompes, interrompit Cécile en se présentant.

Elle avait été attirée par le bruit de la conversation.

Elle prit le fichu, l'essaya, et dit :

— Il est d'un goût parfait ! Je vous remercie, monsieur Levignan, mais je vous préviens que c'est trop et que vous nous gênez.

— Laissez-moi ce plaisir, je ne pourrai pas me le procurer assez souvent !

Madame Favrot vint gronder ces bavards et les chercher pour prendre une tasse de café, après quoi, chacun se retira dans sa chambre.

Levignan reçut ainsi chez ces femmes dévouées les soins qui lui manquaient depuis longtemps.

Le matin avant son départ, on lui préparait une bonne assiette de soupe ; le soir quand le travail obligeait madame Favrot et sa fille à prolonger la veillée, c'était une tasse de café ou de thé qu'on lui servait.

Il avait toujours maintenant deux chemises parfaitement blanches à sa disposition, ses chaussettes étaient raccommodées, il ne manquait plus de boutons à ses habits.

Peu à peu cette vie patriarcale, toute nouvelle pour lui, dissipait les idées sombres et les amers souvenirs. Il ne pensait plus à ce qu'il avait été et à ce qu'il aurait pu être, mais seulement aux modestes douceurs de cette union de famille qu'il n'avait jamais connue.

Sa petite Marie surtout lui semblait un chef d'œuvre de grâce. En retrouvant sur son visage les traits de la modeste ouvrière qu'il avait aimée, il croyait aussi parfois y trouver les siens. Il se sentait bien coupable alors, mais bien heureux : bien coupable par son ingratitude vis-à-vis de la mère, bien heureux par cette affection de l'enfant qui venait providentiellement à lui.

Un jour, dans l'explosion de son bonheur, il s'écria :

— Je me crois ici dans ma vraie famille !

— Et moi dit Marie en lui sautant au cou, je vous aime comme mon père !

Madame Favrot et Cécile se regardèrent.

IX

LES DÉCEPTIONS DE M. ANATOLE TIRET

La veille, Marie avait annoncé à Levignan qu'elle se rendrait de bonne heure au boule-

vard des Italiens pour livrer de l'ouvrage ; et le lendemain matin, Levignan, qui descendait à vide de la rue Bréda, eut l'idée de passer rue de Navarin pour prendre la jeune fille. Marie le remercia et monta gaiement dans la voiture.

Ils allèrent d'un bon train rue Lepelletier, et le cocher s'arrêta à l'Opéra. La jeune fille descendit et prit le passage. En même temps un homme en sortit et s'élança vers la voiture. Levignan reconnut l'étranger qu'elle lui avait montré de sa fenêtre, c'est-à-dire William Johnson.

L'américain ouvrit la portière de la voiture ; puis, par réflexion, ordonna au cocher d'aller l'attendre sur le boulevard, à la sortie du passage.

— Je vous prends à l'heure, dit-il en regardant sa montre.

Le cocher obéit, et William rentra dans le passage.

Levignan, arrêté sur le boulevard, attendit dix minutes environ, au bout desquelles il vit sortir Marie, qui le salua d'un sourire, et presque à sa suite l'étranger, qui monta dans la voiture en lui criant :

— Rue de Richelieu !

Le fiacre prit une allure paisible pour traverser le boulevard, et sur l'ordre du voyageur, il dut s'arrêter de nouveau devant une maison de lingerie où Marie entra quelques minutes après.

(A suivre).



**Bibliographie**

**COURRIER DE LA MODE**

Les étoffes nouvelles nous permettent cette saison de jolies combinaisons de toilettes.

Dans les cachemires et les draps cachemire surtout, il y a des tissus d'une finesse et d'une souplesse remarquables, qui les font ressembler aux soieries les plus moelleuses. Les étoffes très collantes donnent aux robes cet aspect particulier qui caractérise la mode actuelle. Plus que jamais, le haut du corps, jusqu'au-dessous des hanches, doit paraître moulé dans la robe qui va s'évasant ensuite du bas, soit par le biais des coutures, soit par une partie rapportée.

Beaucoup de ces robes sont de forme princesse. Souvent aussi la robe princesse sert de fond et le dessus se met séparément.

Comme nous venons de le dire, les étoffes de laine, les fantaisies laine et soie, mélangées de points chenillés, les merveilleux et toutes les soieries d'été se prêtent fort bien à ces arrangements. Le genre Liberty fond satin, dont les dessins simulent une broderie en relief, servira pour les robes habillées de printemps et d'été. On portera nombre de petites soies brochées ton sur ton.

Les nuances à la mode seront : des gris en camaïeu ombrés et fondus, le rouge vif et un bleu un peu criard qui ne nous paraît pas avoir grande chance de succès. Tous les tons de violet, violine et lilas, jusqu'au mauve, ainsi que les verts un peu jaunés, seront adoptés par les femmes qui ont la prétention de bien s'habiller.

En attendant les pailles claires, on commence la saison avec des chapeaux de tulle et paillasson noir qui sont charmants. Le paillasson est employé comme fond bérêt. La paille très lâche et très molle est artistement mélangée de mat et de brillant avec des parties tordues comme de la cordelière. Tout autour de ce fond, se drape un mélange de tulle illusion noir et blanc, de deux verts, de deux mauves ou de deux nuances dissemblables telles que rouge et vert. Ce tulle affecte la forme d'un large turban ou encore d'un triple volant très large. Un bouquet de fleurs ou de plumes, avec chou de tulle fixé par une aigrette, suffit comme garniture. Les chapeaux sont très tourmentés, en général, ils semblent tous avoir reçu quelques coups de poing ou avoir été chiffonnés à plaisir. Cependant, pour les personnes sérieuses, on voit quelques petites capotes régulières genre Empire qui sont très seyantes, surtout doublées de tulle froncé à tête et de grands chapeaux de paille de riz ou de paille anglaise, à bords relevés tout autour, qui sont faciles à porter.

Les vestes, jaquettes et collets de fantaisie sont assez compliqués, à cause des garnitures. Sur une jaquette noire, peu ornée, sauf quelques broderies de cordelière, on met de doubles revers en deux nuances différentes. Le premier revers appartenant au vêtement serait, je suppose, doublé de satin vieux rose et le second serait en drap chartreuse. Deux cols assiette, peu montants, termineraient cette garniture légèrement originale, mais quand même de très bon goût, car les cols ne sont pas de dimensions extravagantes, mais plutôt étroits, comme les revers. Ces mélanges de nuance se retrouvent sur les petits collets, en soie plissée alternant avec l'inévitable mousseline de soie qui fait si bien partie de l'ajustement féminin. Mais nous reviendrons plus tard sur ce sujet. Nous nous bornerons aujourd'hui à informer nos lectrices que le collet reste par excellence le vêtement de demi-saison, en même temps que d'été par les soirées fraîches. La jaquette bien ajustée à petites basques courtes remplacera bien souvent un corsage. Elle est très facile à porter avec une jupe claire, d'autant plus que, par-

mi les nombreux modèles nouveaux de l'année, il s'en fait de très pratiques agrafant du haut en bas, avec pinces devant, marquant bien la taille.

Dans le haut, les petits revers s'entr'ouvrent sur une cravate abbe en belle dentelle.

On continuera à relever les nuances claires par des ornements noirs, tant en dessins d'ornement sur les étoffes, qu'en garniture de ruban ou de satin. Les ruchés, froncillés, têtes et petits plissés de mousseline de soie seront très employés sur les robes et sur les chapeaux.

A propos de ceux-ci, nous signalerons la vogue des pailles yeddo rose vif, bleu turquoise et rouge clair.

BLANCHE DE GÉRY.

Extrait de LA SAISON, Journal illustré des Dames, 30, rue de Lille, Paris. — Spécimen gratuit sur demande.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Un yacht impérial russe (Henry de Valsainte). — La glace de fagots (Max de Nanscuty). — La reproduction des dessins par le télégraphe (G. Hamelin). — Le bismuth et le cidre « dur » (Armand Leyritz). — Le truc de l'araignée (P. Crépy). — Choses coloniales (I. Chessé). — La mouture moderne (Schield-Treherne). — Locomotives électriques (Alexandre Eveno). — L'outillage des ports de navigation intérieure. — Du ravitaillement des affamés de l'Alaska par voie aérienne (Léo Dex). — Leçons de choses d'hygiène (Augusta Weiss). — Revue des Inventions : Emallage des éprouves sur papiers émulsionnés. — Eulèvement des vieilles peintures. — Affaiblissement des négatifs trop durs. — Réparation de la faïence et de la porcelaine. — Méthode pour masquer les sutures. — Positives au ferropressiate pour projections et vitraux. — Procédés et recettes : Ciments métalliques. — Chronique. Revue des Journaux. — Académie des Sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : L'épreuve Marseille-Nice. — Le moteur Popp. — L'économie par la traction automobile. — Pompe à pied. — Porte-bagages Mac Cornink. — Siège pour enfant. — Une exposition d'automobiles à Londres. — Un nouveau cale-pieds. — L'Automobile-Club et l'impôt. — La bicyclette automobile Girardot. — Les bateaux automobiles.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris  
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.  
Un numéro 0 fr. 35  
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 2138 du 19 Mars 1898.

GRAVURES : Paris : La Bourse de Paris : L'ouverture du Marché. — Le Marché des pieds humides. — La corbeille. — Le Marché de la coulisse.

Le Musée social : L'hôtel du Musée social. — Portrait du comte de Chambrun, fondateur. — Salle du Conseil. — Une séance. — La bibliothèque.

Le Marché Saint-Germain : Porte du Marché en 1660. — Le Marché en 1670. — Pavillon des gardes du Marché, en 1830. — Façade du Pavillon des Examens, destiné à remplacer le marché actuel.

Mode : Toilette de Printemps. Portraits (Nécrologie) : M. Eugène Ritt, ancien directeur de l'Opéra.

Marine : L'accident de la Champagne, le canot de sauvetage quittant le navire.

Portraits : Le comte de Chambrun, fondateur du Musée social.

Beaux-Arts : Amitié, tableau de M. Sef Lempeols.

Etudes illustrées : Les camelots du Carnaval : Ballons, coiffures et moulins. — Petit balais. — Gâteaux franco-russes. — Les confetti sur le boulevard. — Le programme du « Quartier latin ». — Le pédicure.

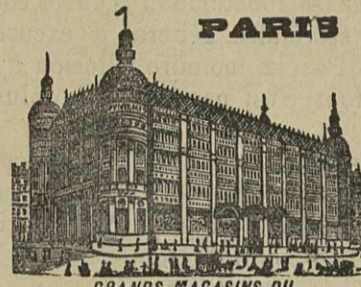
TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Le Marché de Paris, par X. — Le Musée social, par R. Charbonnel. — Le Marché Saint-Germain, par N. Nozeroy. — Les camelots, par Edgard Troimaux. — Science illustrée, par H. Servet de Bonnières. — La mode, par Ludka; etc., etc.

Explications des gravures, Echecs, Rébus, Récréations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Sport, Monde financier, Bibliographie, Vocabulaire, etc.

Nouvelle illustrée : La Catalane, par F. Dacre, illustrations de M<sup>me</sup> Maximilienne Guyon.

Roman : Du rêve à la réalité, par J. Berr de Turique.

Le numéro : 50 centimes.



PARIS  
GRANDS MAGASINS DU  
**Printemps**  
NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Été », d'en faire la demande à  
M<sup>ms</sup>. JULES JALUZOT & C<sup>o</sup>, Paris  
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratuit et franco.

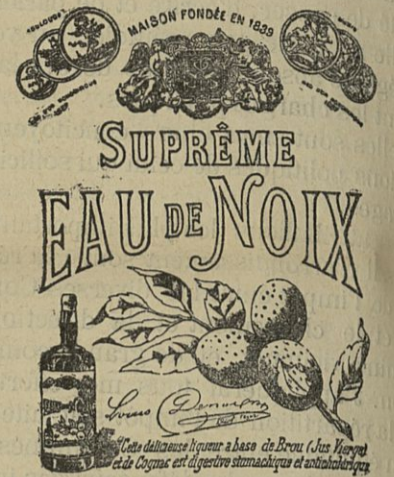
**MAISONS RECOMMANDÉES**

**J. VALDIGUIÉ**

PHOTOGRAPHE A CAHORS  
Lauréat des grandes Expositions Internationales.  
7 fois Hors Concours.  
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**  
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

**CABINET DENTAIRE** OUVERT TOUS LES JOURS  
De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

**P. BOURGET**  
Mécanicien-Chirurgien Dentiste  
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.  
**Prothèse et Réparations**  
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.



**Louis DENOIX & Brive la Gaillardie**  
1<sup>re</sup> Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.  
2<sup>e</sup> Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.  
3<sup>e</sup> Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or.  
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

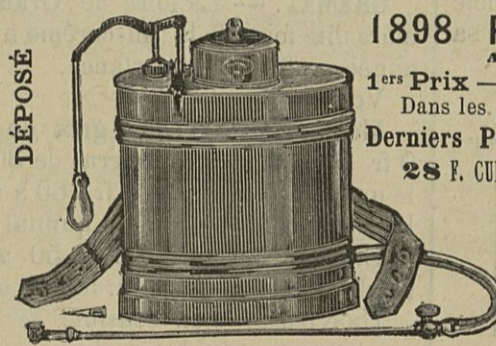
VINS DE TOUTE PROVENANCE

**SPÉCIALITÉS :**  
Anisette et Liqueurs super-fines  
Sirops garantis  
Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)  
double-orange et triple-sec  
Echantillons sur demande

**LE JOURNAL DU LOT**  
est en vente  
à Cahors :

Chez M. CHAVARROCHE, buraliste, boulevard Gambetta.  
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.  
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.



**1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

A pompe directe et air comprimé  
**1<sup>ers</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or**  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
**Derniers Perfectionnements. Appareil garanti**  
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

**F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant**  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

**LE SEQUESTRE**

PAR  
**JULES DE GASTYNE**

Première partie

VI

Thomas eut un sursaut étonné.  
— Pourquoi ?  
Alors l'homme lui fit part des bruits qui avaient couru autrefois.  
On avait dit que Samuel Moore avait fait disparaître son jeune frère pour rester maître de sa fortune.  
On n'avait jamais pu, il est vrai, fournir des preuves de ce crime, mais pour lui, il y avait eu là quelque chose qui n'était pas clair. Tout ce qu'il en était, c'est que le jeune homme n'avait jamais reparu... et quand on parlait de lui devant Samuel Moore ou sa femme...  
— Il est marié ? demanda Thomas.  
— Il a épousé sa maîtresse.  
— Juana !

L'homme regarda son interlocuteur.  
— Vous l'avez donc connue ?...  
— Oui, répondit Thomas...  
— Alors, vous savez ce qu'elle valait... Il l'a épousée et a reconnu même son enfant... Un enfant de six ans déjà, qui était d'un autre père... Des bruits avaient même couru sur ce père, mais je n'ai jamais rien su de positif. Toujours est-il que lorsqu'on parlait devant eux du jeune frère, quand on demandait de ses nouvelles... ils avaient l'air tout chose... Ils détournèrent vivement la conversation.  
Thomas était un peu fou, disaient-ils... Il les avait quittés brusquement, sans motif, et depuis ils ne l'avaient jamais revu, n'avaient jamais entendu parler de lui... Il n'avait pas tout son bon sens et il avait dû être victime, dans ses voyages, dans ses excursions en Amérique, de quelque accident ou de quelque imprudence... Pour eux, il était mort depuis longtemps, car ils avaient cessé de lui envoyer sa pension, ne sachant pas où il était, et jamais il n'avait réclamé... J'ai servi chez eux à peu près à cette époque, ajouta le donneur de renseignements. Il y a bien des détails étranges qui m'ont frappé et qui sont restés là... Il y avait surtout un homme que l'on appelait le docteur, toujours vêtu de noir.  
Thomas eut un tressaillement qui frappa son interlocuteur.  
— Vous l'avez connu aussi ? demanda ce dernier.  
— Je l'ai connu, fit le sequestré d'une voix sourde.  
La conversation avait lieu sur le seuil d'une

porte du restaurant que tenait le donneur de renseignements, à quelques mètres à peine de l'hôtel habité autrefois par Samuel Moore.  
Thomas semblait très perplexe.  
Devait-il parler à cet homme, se faire connaître, lui demander les ressources nécessaires pour passer en France ?  
Était-ce un appui inattendu que la Providence lui envoyait ?...  
Ne risquait-il pas, au contraire, d'être pris pour un imposteur, d'être dénoncé, arrêté par la police cette fois, réintégré ?  
— Voudrait-on croire à son histoire inouïe invraisemblable ?  
Cet homme était le seul peut-être qui pourrait y ajouter foi.  
Il avait déjà des doutes sur Samuel et sa maîtresse.  
Il ne pouvait pas tomber mieux.  
Il fallait saisir cette occasion aux cheveux, en profiter.  
Thomas fit un pas en avant, résolu.  
Entrez chez vous, dit-il à l'homme ébahi, j'ai à vous parler.  
Ils entrèrent, et, quand ils furent enfermés dans un cabinet où personne ne pouvait les écouter, il raconta toutes ses aventures.  
Le restaurateur, abasourdi, se félicitait de sa perspicacité.  
Il avait bien raison d'avoir des soupçons.  
Ah ! les gredins !  
Et il regardait le malheureux avec des yeux où il y avait à la fois de l'admiration et de la pitié.  
Oh ! oui, il lui viendrait en aide. Oui, il

ferait tout ce qu'il pourrait pour lui.  
Il le fit manger, lui ouvrit sa bourse.  
Il fallait partir pour Paris tout de suite, savoir ce qu'était devenu le coquin, s'il était réellement riche encore, comme on le disait, puis se faire restituer ce qui lui appartenait. Toute la presse, toute l'Angleterre, seraient pour lui...  
Le procès allait faire un bruit énorme.  
En attendant, il fallait garder le silence, ne parler à personne... L'homme le jugerait.  
Thomas Moore prit deux jours de repos, tranquille, dans une chambre que lui fournissait l'ancien domestique de Moore, puis il partit pour la France... plein d'espoir.  
Nous verrons que l'infortuné n'était pas au bout de ses épreuves.  
Le destin n'était pas las de s'acharner après lui.  
VII  
Les renseignements fournis par le restaurateur à Thomas Moore étaient exacts en partie, il était bien vrai que Samuel avait quitté l'Angleterre, mais il n'était point parti dans les conditions indiquées par l'ancien domestique.  
Les bruits auxquels ce dernier avait fait allusion n'avaient pas dépassé l'office, et s'ils avaient été accueillis par quelques feuilles publiques sans importance, ils n'avaient pas inquiété sérieusement le public et entamé l'honorabilité du chef de la famille Moore.  
(A suivre.)